



Depuis sa fondation romaine sous le nom de Ratiatum, Rezé est LA porte d'entrée du Sud-Loire !

Troisième commune de la métropole nantaise, Rezé c'est un art de vivre, une convivialité sachant mêler son passé de cité fluviale et son avenir de ville nature au cœur de l'une des agglomérations les plus dynamiques de France. Ville en plein essor et attractive avec ses PME innovantes et le deuxième plus grand MIN (Marché d'Intérêt National) de France, elle peut aussi s'appuyer sur ses 500 associations, ses 13 000 licenciés sportifs et son patrimoine naturel et architectural remarquable.

Les 42 000 habitants peuvent compter sur les 950 agents de la commune qui assurent au quotidien près de 180 missions au service de la population et du territoire. Venez relever de nouveaux défis en rejoignant la Ville de Rezé !

Animateur.rice éducatif.ve en accueil périscolaire à temps incomplet 60%

Date de publication : 18/07/2022

Type de recrutement : *titulaire et à défaut ouvert aux contractuels*

Poste à pourvoir : 31/08/2022

Jury d'entretien : *semaine du 22 août 2022*

Date limite de dépôt des candidatures : 14/08/2022

Localisation du poste : *Accueils périscolaires sur l'ensemble du territoire rezéen*

Cadre d'emplois : *adjoint d'animation*

CONTACTS

Responsables pôle périscolaire
Céline VELA - 0240844563
Sylvie IAVARONE – 0240844239

Gestionnaire emplois/mobilité
Chrystelle CHANCELIER -
0240844336

Descriptif du service

Au-delà de l'exercice de ses missions obligatoires à destination de l'enseignement du premier degré, la Ville de Rezé a développé une politique éducative volontariste basée sur les valeurs de co-éducation. Celle-ci, formalisée au sein d'un projet éducatif de territoire, s'articule autour de grands objectifs visant à la réduction des inégalités, le respect du rythme et des besoins de l'enfant, la continuité et la cohérence éducative ou encore l'accompagnement vers l'autonomie et la socialisation.

La ville dispose de 15 accueils périscolaires répartis sur l'ensemble du territoire communal, rattachés à la direction éducation, jeunesse et centres socioculturels.

Au sein d'une équipe composé d'un directeur.rice, d'un ou deux responsables adjoints et d'animateurs périscolaires (10 à 20 selon le site) vous collaborez à la mise en œuvre du projet pédagogique de l'établissement.

Missions

En tant qu'animateur.rice éducatif.ive vous assurez un rôle de référent pour les animateurs périscolaires et intervenez en relais du responsable adjoint, en plus de vos missions d'animateur.rice périscolaire.

Vous assurez l'accueil et l'encadrement des enfants sur les temps périscolaires :

- Ponctuel.le et doté.e d'un bon relationnel, vous accueillez les enfants et les parents dans un cadre bienveillant et êtes garant(e) de la bonne application des règles de sécurité. Vous assurez via vos animations, le développement physique, psychologique et affectif de l'enfant.



- Créatif.ve et pédagogue, vous proposez et organisez des temps d'animation (ateliers sportifs, activités manuelles, ludiques, artistiques, ...) qui s'inscrivent dans le projet pédagogique et qui participent à l'éveil de l'enfant.
- Vous accompagnez un groupe d'enfants sur le temps du repas et favorisez l'éducation au goût.
- Dans un esprit d'équipe, vous participez aux réunions pédagogiques hebdomadaires et communiquez avec l'équipe éducative sur les temps de transition.
- L'animateur éducatif peut se voir confier la gestion des pointages et la transmission des effectifs auprès de la restauration scolaire en cas d'absence ponctuelle de l'adjoint.

Profil recherché

Vous possédez le BAFA, le CAP accompagnement éducatif petite enfance ou un diplôme équivalent, vous aimez le travail d'équipe.

Sensible aux besoins et bien-être des enfants, vous êtes en capacité d'encadrer un groupe d'enfants et savez adapter votre posture auprès des enfants. D'une nature dynamique et enthousiaste, vous êtes force de proposition en matière d'animation, de techniques d'éveil et d'expression corporelle.

Vous êtes disponible durant les périodes scolaires pour intervenir du lundi au vendredi (sauf le mercredi) sur les temps périscolaires du matin et du soir et de la pause méridienne.

Informations complémentaires

- Temps de travail : annualisé (60%), interventions selon le planning défini :
 - Interventions sur le temps du matin de 7h45 à 8h45
 - Interventions sur le temps du midi de 11h45 à 14h00
 - Interventions sur le temps du soir de 16h15 à 18h30
 - Réunion hebdomadaire : le vendredi de 9h15 à 11h00
 - Réunion occasionnelle : le dernier jeudi avant chaque période de vacances scolaires : de 9h00 à 11h00
 - Temps de formation
- Rémunération : statutaire + régime indemnitaire + prime de service public soit un salaire net de 950 € / mois (salaire annualisé)
- Avantages :
 - Participation à la mutuelle et à la prévoyance
 - Avantage en nature : possibilité de prendre son repas sur place à partir de 11h00, avec prise en charge du repas par la Ville

Vous souhaitez postuler ?

Envoyez CV, lettre de motivation, par mail en rappelant l'intitulé du poste à : emploiscompetences@mairie-reze.fr

Ou postulez directement sur le site de la Ville : [Candidature](#)

Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Toutefois, à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.